

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de La Rose-des-Vents**

No de la résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu 3 février 2026 en virtuel.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres parents : Simon Carpentier-Mathé (président), Jean-Michel Paquet (vice-président), Marianne Poirier, Krystel Gosselin, Marilou Brouillet, Suzie Teixeira Marilyn Paquin (Directrice adjointe)

Membres scolaires : Isabelle Blanchard (Directrice), Mireille Desrosches (Service de garde), Josée Létourneau, Nathalie Poirier, Clara Pronovost

ABSENTS :

CÉ#25-26-41

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte vers 18h32

CE#25-26-42

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Suzie Teixeira fait la lecture de l'adoption de l'ordre du jour.

Mme Suzie Teixeira demande d'ajouter le point suivant : **Projet pédagogique particulier (PPP)** à l'ordre du jour:

Projet pédagogique particulier (PPP)

Le point proposé ne portait pas sur la mise en œuvre d'un PPP, mais sur la **première étape**, soit :

- autoriser une consultation parentale sans engagement ;
- adopter une résolution d'intention ;
- planifier la coordination entre le CÉ, la direction et l'équipe-école.

Depuis le courriel du président du 5 décembre, aucun suivi n'a été transmis concernant les vérifications auprès du CSS, l'échéancier ou les étapes préliminaires.

Les documents invoqués comme « volumineux » ne sont pas nécessaires pour procéder à une simple consultation d'intérêt.

Le point sera donc ajouté entre le point 2 et 3 prévu à l'ordre du jour.

L'ajout du point est proposé par Mme Suzie Teixeira et appuyé par Marilou Brouillet.

Mme Suzie Teixeira demande d'ajouter chacun de ces points au procès-verbal comme « reporté », avec mention des informations manquantes nécessaires à son traitement et, lorsque possible, d'une séance cible pour leur reprise.

1. Planification du service de garde – Journées hors calendrier 2026-2027 « reporté »

Le point visait à **permettre au conseil d'adopter une orientation claire et documentée** concernant :

- les paramètres décisionnels ;
- les démarches et échéanciers ;
- les responsabilités de la direction ;
- les mécanismes de suivi et de consignation.

Ces éléments n'ont pas encore été présentés au conseil. Afin d'évaluer la pertinence du report, j'aimerais obtenir des précisions sur les « **démarches en cours** » et sur les éléments qu'elles couvrent (critères d'ouverture/fermeture, seuils, autosuffisance financière, écarts entre les années, délai minimal requis pour un jumelage inter-écoles, documents financiers, planification 2026-2027, mécanismes de suivi).

2. Situation financière actuelle du service de garde « reporté »

Les informations suivantes n'ont pas encore été fournies au conseil :

- état cumulatif en surplus ou déficit ;
- explications des revenus et dépenses ;
- utilisation des surplus antérieurs ;
- données d'inscription par type de fréquentation (préscolaire et primaire) ;
- surplus/déficits des deux années précédentes ;
- documents financiers justifiant les décisions (seuils, autosuffisance, ouverture/fermeture).

Ces éléments sont nécessaires pour que le conseil puisse exercer ses responsabilités en vertu de l'article 96.24 LIP.

3. Tarification du service de garde – Semaine de relâche « reporté »

Le courriel du 6 janvier ne répond pas aux éléments suivants :

- résultats des vérifications auprès du CSS ;

- justification réglementaire ou administrative du tarif maximal ;
- coût réel du service ;
- scénarios de tarification permettant l'autofinancement ;
- recommandations pour une éventuelle modification des règles de fonctionnement ;
- documents pertinents (règles de fonctionnement, directives du CSS, comparatifs, analyses financières).

Ces informations sont essentielles pour l'approbation des contributions financières exigées des parents.

4. Budget équilibré, frais école, frais services et « efforts budgétaires » « reporté »

Les éléments suivants n'ont pas été clarifiés :

- application du principe de budget équilibré au service de garde ;
- justification d'un budget déficitaire ;
- méthode de calcul des frais école et services ;
- origine, justification et impact réel de la dépense de 23 616 \$ (« efforts budgétaires ») ;
- analyse de l'impact combiné de ces frais sur l'équilibre financier.

Ces informations sont nécessaires pour assurer une gestion conforme et transparente.

6. Mesures « Aide alimentaire » et « À l'école on bouge » « reporté »

Aucune information n'a été fournie concernant :

- la conformité de l'utilisation de ces mesures pour combler un déficit ;
- les directives du CSS ;
- les politiques internes applicables ;
- les revenus et dépenses associés ;
- les transferts effectués ;
- les risques de non-conformité.

Ces éléments relèvent directement de la gouvernance financière du CÉ.

7. Rôles et pouvoirs au sein du conseil d'établissement « reporté »

certaines situations observées lors des dernières séances nécessitent clarification :

- retrait ou refus de points à l'ordre du jour sans décision du conseil ;
- décisions procédurales prises sans délibération collective ;

- incohérences dans l'application des procédures.

Le point visait à clarifier :

- le caractère collectif et souverain du CÉ ;
- le rôle de la présidence ;
- le rôle de la direction ;
- les bonnes pratiques de gouvernance.

Ces éléments relèvent directement du fonctionnement interne du conseil.

L'ordre du jour est proposé Marilou Brouillet par appuyé par Marianne Poirier

PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER (PPP)

Mme Suzie Teixeira demande de pouvoir autoriser une consultation parentale sans engagement dès maintenant au lieu d'attendre à l'automne prochain.

Mme Suzie Teixeira se questionne sur les raisons pour attendre avant de consulter les parents.

Mme Blanchard explique que le choix d'offrir un PPP devrait venir à l'interne à la base et doit être en lien avec le projet éducatif de l'école.

Mme Josée Letourneau propose que le projet soit présenté à l'équipe-école avant tout de chose.

M Jean-Michel explique qu'il ne ressent pas de réticence au PPP. Toutefois, il souligne l'importance de suivre les étapes et de respecter les échéanciers de l'école telle que le mentionne Mme Isabelle Blanchard.

M. Carpentier demande le vote

Il y a 5 membres pour et il y a 4 membres contre.

Le projet de résolution est adopté à la majorité.

CE# 25-26-43

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2025

M Simon Carpentier demande le vote pour l'adoption du PV. Le procès-verbal est donc adopté à la majorité.

s/o	PAROLE AU PUBLIC Mme Johanne Albert est présente. Mme Johanne Albert veut présenter une levée de fond : Perfection-compagnie québécoise. Le but serait d'amasser des fonds pour les activités de finissants et les activités scolaires de fin d'année des élèves. Cela permettrait de créer un sentiment d'appartenance à l'école. Une éventuelle possibilité de faire la vente de bûche de Noël l'an prochain. La campagne pourrait avoir lieu du 13 mars au 17 avril 2026. Mme Isabelle Blanchard fera l'envoi des documents concernant la levée de fonds proposée.
s/o	SUIVIS SUBWAY, PIZZA, Mme Isabelle Blanchard mentionne que tous les documents ont été envoyés. Il n'a donc pas d'autres informations à ajouter. Lorsque des détails seront disponibles, Mme Isabelle Blanchard les fera parvenir aux membres.
s/o	SUIVIS DU SONDAGE SDG SEMAINE DE RELÂCHE Mme Mireille Desroches présente les résultats des sondages. Mme Isabelle Blanchard explique qu'une rencontre aura lieu avec les responsables du SDG afin de pouvoir voir s'il aurait une possibilité de joindre les écoles dans le secteur pour offrir un SDG durant la semaine de relâche ou lors des périodes hors calendriers.
s/o	FRAIS D'ACTIVITÉS SDG Mme Suzie Teixeira aimerait des explications supplémentaires. M Simon Carpentier propose que lorsque Mme Isabelle Blanchard recevra le document avec les informations supplémentaires, un courriel soit envoyé aux membres.
CE#25-26-44	DENRÉES ALIMENTAIRES POUR PÂQUES

	Mme Josée Létourneau présente que l'école aimerait faire une collecte de denrées alimentaires pour Pâques 7 au 31 mars 2026 pour le Grenier des Collines. La collecte de denrées est donc proposée Krystel Gosselin par ET appuyé par Nathalie Poirier.
CE#25-26-45	SORTIES Mme Nathalie Poirier présente l'activité pour les élèves du préscolaire au musée des enfants. Mme Nathalie Poirier explique qu'il y a des frais de 15\$ supplémentaire par autobus. Elle explique qu'un certain montant viendra couvrir les frais pour les parents du préscolaire 4 ans. Mme Nathalie Poirier demande si le CÉ approuve la demande avec les conditions présentées pour l'activité des élèves du préscolaire. La sortie sera payée par la mesure de sorties culturelles. Aucuns frais additionnels ne seront demandés aux parents. La sortie est donc proposée par Nathalie Poirier ET appuyée par Marilou Brouillet.
s/o	SUIVIS DES TRAVAUX DU COMITÉ SDG Mme Suzie Teixeira explique en résumé le nombre exact d'enfants minimum pour ouvrir le SDG.
s/o	Dans le sondage : 60 élèves, mais selon la résolution est minimum. Un suivi sera fait avec les autres écoles pour voir s'il aurait une possibilité de se jumeler pour ouvrir durant la semaine de relâche/ Noël/ vacances d'été. Lors des sondages, l'envoi est fait à l'ensemble des parents-écoles : actif et inactif. Plusieurs retours de parents sont faits, car ils ne sont plus actifs dans l'école. La problématique sera adressée au CSSD. Club de lecture pour les élèves : Le projet doit être adapté à la réalité du milieu scolaire du SDG. Mme Marilou Brouillet demande d'avoir un retour concernant le projet du club de lecture pour les élèves proposés par sa fille et d'autres enfants.

	COMITÉ COUR D'ÉCOLE/ FONDATION La première rencontre aura lieu cette semaine. Lors de la rencontre, des suivis seront faits concernant ce qu'il est possible d'être faits à court terme.
s/o	MOT DU COMITÉ DE PARENTS M. Jean-Michel Paquet mentionne qu'un résumé sera envoyé. Le nouveau portail clic-école arrivera sous peu.
s/o	MOT DU PRÉSIDENT M. Simon Carpentier explique qu'une lettre provenant de 4 membres du CÉ a été envoyée pour avoir recours à une médiation lors du CÉ. Mireille Desroches a quitté la réunion à 20h17.
s/o	MOT DE LA DIRECTRICE Mme Isabelle Blanchard prend un temps pour souligner la semaine des enseignants. Elle explique que l'école a procédé à l'installation des caméras pour assurer une sécurité puisqu'il y a eu plusieurs événements de vandalisme. Seulement la direction a accès aux images et sera utilisée seulement en cas d'urgence. Une explication concernant la campagne de civisme.
s/o	VARIA Mme Marianne Poirier demande de s'assurer de l'ordre de présentation des PV sur le site internet. Mme Suzie Teixeira demande au président de faire un suivi concernant la demande concernant les cours de Soccer. M Simon Carpentier va rencontrer la personne responsable du Club de Soccer afin qu'il puisse présenter son programme. Mme Suzie Teixeira aimerait faire un suivi concernant le climat du conseil d'établissement et sur la gouvernance de celui-ci. M. Jean-Michel Paquet aimerait donner un coup de cœur pour le Carnaval.

CE#25-26-46

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu de lever la séance à 8h31.

Proposé par Krystel Gosselin et appuyé par Josée Letourneau.

Simon Carpentier-Mathé
Président

Isabelle Blanchard
Directrice